



N° 15354-2018/1-ACTS/ DJA

Date du : 5 juin 2018

Rapport de présentation

OBJET : Modification de l'arrêté modifié n° 1379-2014/ARR/DJA du 16 mai 2014 portant délégation de signature au secrétaire général, aux secrétaires généraux adjoints, aux directeurs, directeurs adjoints, chefs de service et chefs de service adjoints de la province Sud

PJ : Un projet d'arrêté

L'arrêté modifié n° 1379-2014/ARR/DJA du 16 mai 2014 portant délégation de signature au secrétaire général, aux secrétaires généraux adjoints, aux directeurs, directeurs adjoints, aux chefs de service et chefs de service adjoints de la province Sud est à modifier afin de prendre en compte le recrutement d'un agent affecté à la direction de l'environnement.

Ainsi, madame Valérie GENTIEN, ingénieur 3^{ème} grade relevant du statut particulier des personnels techniques de la Nouvelle-Calédonie, a été recrutée à compter du 1^{er} juin 2018 pour exercer les fonctions de chef de service de la connaissance, de la biodiversité et des territoires à la direction de l'environnement de la province Sud.

De ce fait, dans un premier temps, afin de permettre à madame GENTIEN d'exercer sa fonction administrative de chef de service, il est proposé de lui attribuer la délégation de signature se rattachant à ses prérogatives.

Dans un second temps, la direction de l'environnement sera rencontrée afin de poursuivre le travail engagé dans la réalisation d'un arrêté unique de délégation de signature par direction.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.